

**VILLE DE PARIS**  
**Département Jazz et Musiques & Improvisées**  
**Concours d'entrée en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur**  
**(CPES)**

**Limite d'âge, au 31 décembre de l'année d'inscription : 30 ans**

**Formulaire en ligne-téléservice ouvert : du 10 février à 10h au 17 mars à 15h.**

**1<sup>er</sup> tour : Admissibilité Examen vocal / instrumental**

**Les 27, 28 et 29 mars 2025, au CRR de Paris, site Jean Jacques Rousseau**

Adresse : 53, rue Jean Jacques Rousseau 75001 PARIS

Métro les Halles, ou Chatelet, Louvre Rivoli, Etienne Marcel,

Pour cette épreuve, le jury choisira un morceau parmi la liste des 6 morceaux imposés (ci-dessous) que le /la candidat.e devra interpréter sans partition. Une rythmique professionnelle accompagnera les candidats, sans qu'aucune répétition ne soit organisée préalablement à l'épreuve. Pour les chanteurs et chanteuses, la tonalité d'origine peut être modifiée en fonction du registre vocal, merci d'amener, le cas échéant, les partitions adaptées à votre voix et transposées pour la section rythmique.

- « *This i dig of you* » *Hank Mobley*
- « *Eronel* » *Thelonious Monk*
- « *Night and Day* » *Cole Porter*
- « *A night in Tunisia* » *Dizzy Gillespie*
- « *Bolivia* » *Cedar Walton*
- « *Central Park West* » *de John Coltrane*

- En plus, le candidat (la candidate, etc...) proposera au jury deux morceaux au choix, éventuellement de sa composition, de caractères et de tempos différents. Le jury retiendra une des deux pièces au choix que le candidat jouera par cœur. Il n'oubliera pas d'apporter les partitions de ses deux morceaux au choix, pour la rythmique et pour le jury, soit six exemplaires en tout pour chacun des deux morceaux.

- Enfin, le candidat sera amené à déchiffrer une pièce, et à improviser, avec un court temps de préparation.

- A l'issue de l'épreuve instrumentale, un bref entretien aura lieu avec le jury. Merci d'apporter deux exemplaires de votre CV (avec photo).

La durée totale de l'épreuve orale ou instrumentale n'excèdera pas 15 minutes. La prestation des candidats pourra être écourtée par le jury.

**2<sup>ème</sup> tour admission : Examen écrit**

**Le samedi 12 avril 2025 de 9h à 12h15 au CRR de Paris, site JJ Rousseau** : 53 rue Jean Jacques Rousseau 75001 Paris (métro Les Halles)

La durée de l'épreuve est de trois heures. Elle comporte :

- Questionnaire sur l'arrangement
- Test d'harmonie
- Reconnaissance d'extraits musicaux / test de culture
- Dictée

Merci de prévoir et d'apporter du papier blanc vierge, du papier à musique. Le diapason n'est pas nécessaire.

La liste des candidats sélectionnés pour le test écrit figurera sur le site web du CRR à partir lundi 31 mars au soir (sur le site [www.crr-paris.fr](http://www.crr-paris.fr))